

Quartier de Quintine-Villemarie- Ubac-Le Parc

Ville de Carpentras

1 412 habitants



5% de la population de Carpentras réside au sein du quartier prioritaire de Quintine-Villemarie-Ubac-Le Parc

Note méthodologique :

L'Insee a transmis en 2015 une estimation de données à partir des chiffres du RP 2010 aux contours exacts des nouveaux quartiers prioritaires. A partir des ratios transmis par l'Insee, le Compas a ré-estimé (dès qu'il était possible de le faire) les sous-populations de chacun des quartiers.

33 563 habitants résident sur les 16 quartiers de la politique de la ville observés du département du Vaucluse (Hors Grand Avignon et Le Pertuis). 4% résident sur le quartier de Quintine-Villemarie-Ubac-Le Parc de Carpentras soit **1 412 habitants** en 2013.

	Nb d'habitants	Part parmi l'ensemble de la population des quartiers prioritaires
Griffons Et Centre Ville	1 590	4,7%
Général Establet	1 434	4,3%
Chaffunes	1 248	3,7%
Vieux Moulin Aux Mûriers	1 536	4,6%
Centre Ville	2 990	8,9%
Amandier - Eléphants	1 871	5,6%
Pous Du Plan	1 142	3,4%
Quintine - Villemarie - Ubac - Le Parc	1 412	4,2%
Fourchevilles Comtadines L'Aygues	4 362	13,0%
Nogent Saint Clément	1 130	3,4%
Centre Ancien Et Quartier De Saint Michel	3 307	9,9%
Quartiers Nord - Ouest	1 140	3,4%
Centre ancien - Les Tours - La Gaillarde - Mistral - Sévigné	1 783	5,3%
Dr Aymé C. Barillon St Martin Bon Pts St Gilles Ratacans	5 069	15,1%
La Clède Gare Route De Pertuis Saint Anne	1 100	3,3%
Nord du Centre Ancien Giono Ouest	2 449	7,3%
QP du Vaucluse*	33 563	100%
Ensemble des QP de la France métropolitaine	4 800 000	-
CC des Sorgues du Comtat	48 379	-
CA Ventoux-Comtat-Venaissin	68 412	-
CC du Pays Réuni d'Orange	44 406	-
CC du Pays d'Apt Luberon	30 421	-
CC du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse	32 360	-
CC Enclave des Papes-Pays de Grignan	22 783	-
CC Luberon Monts de Vaucluse	53 572	-
CC Rhône-Lez-Provence	24 207	-

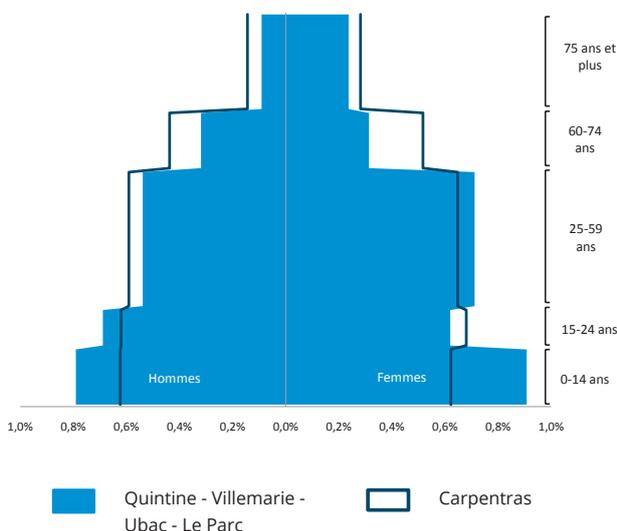
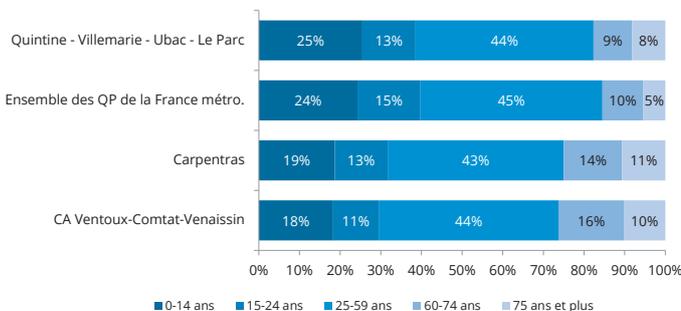
*Hors Grand Avignon et Le Pertuis

Source : CGET & Insee 2013

30% de la population du quartier a moins de 25 ans

Répartition de la population par tranches d'âge

Source : Insee, RP 2010



Comme sur l'ensemble des quartiers prioritaires français, le quartier de Quintine-Villemarie-Ubac-Le Parc de Carpentras possède une population plus jeune que son environnement géographique.

Ainsi 39% de sa population a moins de 25 ans (**360 enfants de moins de 15 ans et 185 jeunes de 15-24 ans**).

La population en âge d'être active (**les 25-59 ans**) représente **44%** des habitants du quartier (**620 personnes**).

18% du quartier a 60 ans ou plus (dont **130 personnes de 60-74 ans et 120 de 75 ans et plus**).

La pyramide des âges affiche ce déséquilibre démographique en faveur des jeunes. Par ailleurs, celle-ci présente une dissymétrie importante au niveau des jeunes de 15-24 ans en faveur des hommes, le phénomène s'inversant chez les 25-59 ans.

Deux fois plus de jeunes (moins de 20 ans) que de 60 ans et plus

L'indice de jeunesse permet de mesurer le vieillissement à venir sur le territoire. Sur le quartier, il est plus élevé qu'à l'échelle communale et atteint 1,9. C'est à dire que pour 1 **personne de 60 ans et plus du quartier, il y a 1,9 jeunes de moins de 20 ans** (contre un rapport de 1 à l'échelle communale).

	Indice de jeunesse	Indice d'évolution des générations âgées		
		60-74 ans	75 ans et plus	indice
Quintine - Villemarie - Ubac - Le Parc	1,9	134	116	1,2
Ensemble des QP de la France métro.	2,1	485 285	259 459	1,9
Carpentras	1,0	4 192	3 116	1,3
CA Ventoux-Comtat-Venaissin	0,9	10 883	7 001	1,6

Source : Insee, RP 2010

L'indice d'évolution des générations âgées est légèrement plus faible que celui de la commune ou de l'agglomération. **Le quartier compte ainsi en 2010, 1,2 fois plus de 60-74 ans que de 75 ans et plus (1,3 à Carpentras).**

Le vieillissement à venir de ces générations est donc moins important qu'en moyenne sur l'ensemble des quartiers prioritaires de la France métropolitaine (il est de 1,9 à l'échelle nationale en 2010).

Note méthodologique :

L'indice de jeunesse rapporte le nombre de moins de 20 ans à la population de 60 ans et plus. Supérieur à 1, l'indice de jeunesse marque la prédominance des personnes de moins de 20 ans sur celles des 60 ans et plus. Plus l'indice est élevé et plus la population est jeune, plus il est faible et plus elle est âgée.

L'indice d'évolution des générations âgées rapporte les 60-74 ans aux 75 ans et plus. Plus cet indice est important plus le vieillissement à venir de la population risque d'être important (basculement des 60-74 ans dans la génération des 75 ans et plus).

Une taille des ménages très proche de la moyenne communale

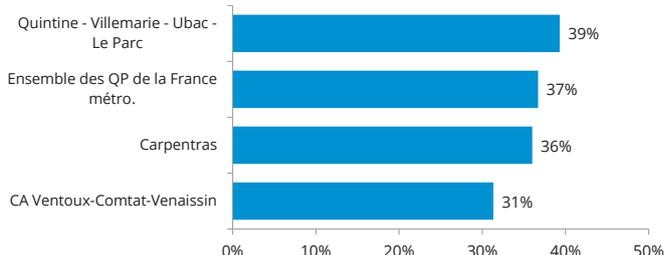
	Nb de personnes par résidence principale	Nb de ménages
Quintine - Villemarie - Ubac - Le Parc	2,4	588
Ensemble des QP de la France métro.	2,3	2 089 043
Carpentras	2,3	12 663
CA Ventoux-Comtat-Venaissin	2,3	28 877

Source : Insee, RP 2010

Le nombre de ménages sur le quartier est estimé à 588, soit 4% du total communal.

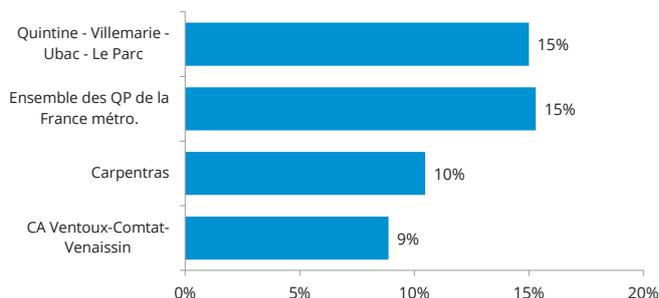
La taille moyenne des ménages (nombre de personnes par résidence principale) est très proche de celle observée à l'échelle communale et en moyenne sur l'agglomération (2,4).

Part des ménages d'une personne parmi l'ensemble des ménages
Source : Insee, RP 2010



La proportion de personnes seules est légèrement plus élevée sur le quartier qu'en moyenne sur l'ensemble de la commune (39% contre 36%) mais aussi que des quartiers prioritaires de la France métropolitaine (37%). **On estime ainsi à 230 le nombre de personnes seules sur le quartier. Parmi elles, 180 sont des femmes et 50 des hommes.**

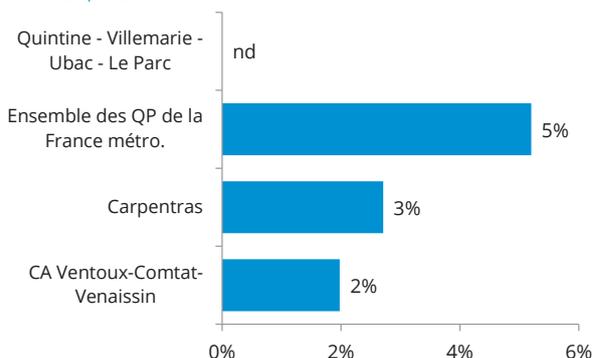
Part des familles monoparentales
Source : Insee, RP 2010



La structure de l'habitat (présence de logements sociaux et/ou de locatif privé précaire) au sein des quartiers prioritaires induit une forte concentration des ménages monoparentaux, ménages bien souvent les plus précaires sur le plan monétaire. **Sur le quartier, 15% des ménages sont monoparents, soit 90** (contre 10% à l'échelle communale).

Part des ménages de 6 personnes et plus

Source : Insee, RP 2010



3% des ménages de Carpentras sont composés de 6 personnes et plus (2% à l'échelle de l'agglomération).

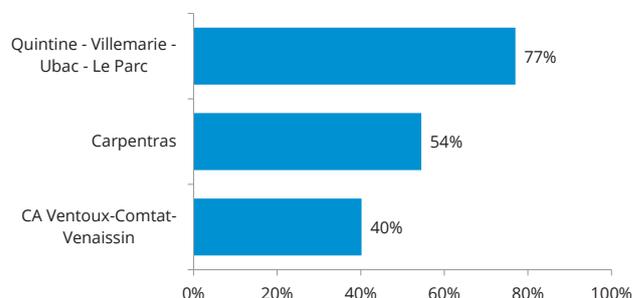
A l'échelle de l'ensemble des quartiers prioritaires de la France métropolitaine, la proportion atteint 5%.

77% des ménages sont locataires de leur logement

La proportion de **locataires** au sein du quartier est nettement plus forte qu'à l'échelle communale, puisqu'elle atteint **77%, soit environ 450 ménages**.

Part des ménages locataires de leur logement

Source : Insee, FiLoSoFi 2014

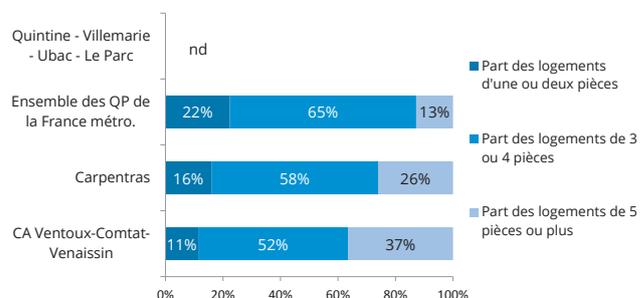


Note méthodologique :

La part des ménages locataires du graphique ci-contre n'est pas issue des données du RP 2010, mais de la source fiscale FiLoSoFi 2014 (au même titre que les revenus de la partie suivante). La donnée à l'échelle de l'ensemble des QPV, n'est pas disponible pour cette source.

Répartition des logements selon le nombre de pièces

Source : Insee, RP 2010



16% d'étrangers à l'échelle du quartier

Zone	Nb d'étrangers	Part d'étrangers dans la population
Quintine - Villemarie - Ubac - Le Parc	222	16%
Ensemble des QP de la France métro.	893 693	19%
Carpentras	3 241	11%
CA Ventoux-Comtat-Venaissin	5 283	8%

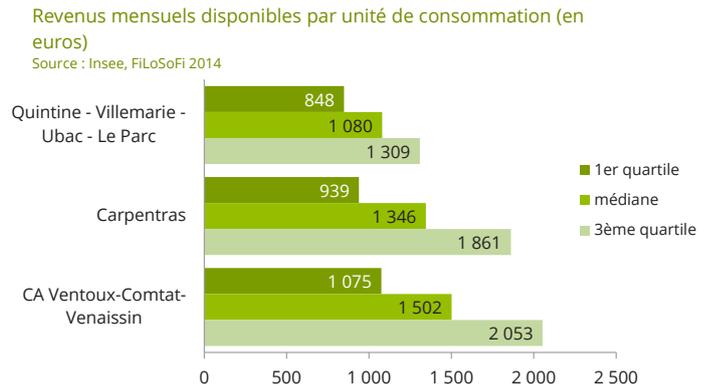
Source : Insee, RP 2010

16% de la population du quartier est d'origine étrangère, soit environ 220 personnes. A l'image de l'ensemble des quartiers prioritaires de la France métropolitaine, la part d'étrangers est nettement plus importante que sur les territoires non-inscrits à la Politique de la ville (11% d'étrangers en moyenne, à l'échelle communale).

Un niveau de vie médian de 1 080€ par mois

Avec un niveau de vie médian de 1 080€ par mois dans le quartier, l'écart atteint 266€ avec celui de la commune.

L'écart est moindre au sein des populations pauvres puisqu'il est de 91€ au niveau du 1er quartile. En revanche, les 25% les plus aisés du quartier prioritaire ont un niveau de vie au minimum plus faible de 553€ que ceux de la commune.

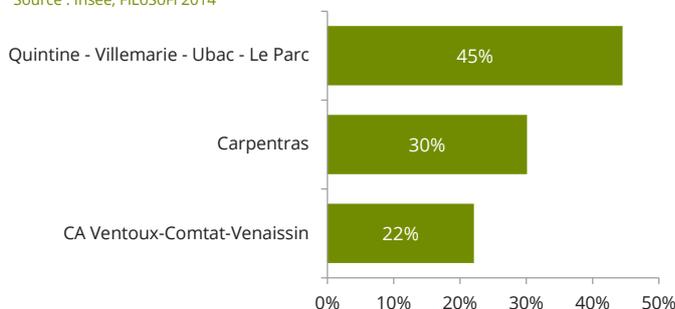


Note méthodologique :

Les données sur les niveaux de vie et les taux de pauvreté proviennent de la source fiscale FiLoSoFi 2014. Le revenu disponible par unité de consommation (UC), également appelé «niveau de vie», est le revenu disponible par «équivalent adulte». Il est calculé en rapportant le revenu disponible du ménage au nombre d'unités de consommation qui le composent. Toutes les personnes rattachées au même ménage fiscal ont le même revenu disponible par UC (ou niveau de vie).

45% de la population vit sous le seuil de pauvreté

Taux de pauvreté
Source : Insee, FiLoSoFi 2014



Avec un niveau de vie plus faible, le taux de pauvreté relevé sur le quartier est logiquement plus important qu'à l'échelle de la commune. Ainsi, **45% de la population du quartier vit sous le seuil de pauvreté national, soit environ 630 personnes.**

Note méthodologique :

Le taux de pauvreté représente la part des personnes dont le niveau de vie est inférieur à 60% du revenu médian national (soit un niveau de vie inférieur à 1 010€ par mois et par unité de consommation en 2014). Compte tenu de la prise en compte des structures familiales (nombre d'unités de consommation),

- une personne seule est pauvre si elle vit avec moins de 1 010€ par mois ;
- un couple sans enfant à charge est pauvre s'il vit avec moins de 1 510€ par mois en cumulant l'ensemble des ressources du ménage ;
- une famille monoparentale avec un enfant est pauvre dès lors qu'elle présente un niveau de vie inférieur à 1 310€ par mois ;
- un couple avec deux enfants est pauvre si la somme des ressources du ménage n'atteint pas 2 120€ par mois.

19% des ménages bénéficient des minima sociaux

	Allocataires des minima sociaux	Taux de couverture des ménages	Allocataires selon prestation		Part des ménages couverts selon prestation	
			AAH	RSA socle	AAH	RSA socle
Quintine - Villemarie - Ubac - Le Parc	115	19,5%	38	77	6,5%	13,1%
Carpentras	1 810	14,3%	696	1 114	5,5%	8,8%
CA Ventoux-Comtat-Venaissin	2 851	9,8%	1 081	1 770	3,7%	6,1%

Source : Cnaf 2016 & Insee RP 2010

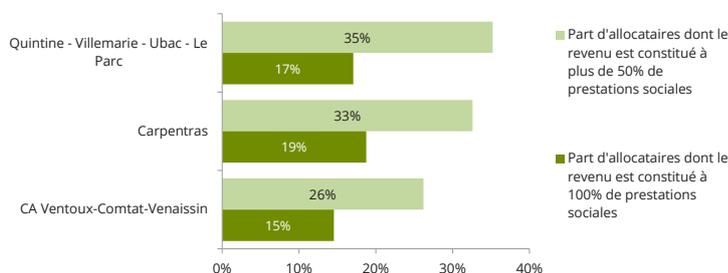
19% des ménages du quartier sont couverts par les minima sociaux en 2016, soit 115 ménages. La proportion est ainsi supérieure de **5 points** à la moyenne communale. 67% de ces allocataires sont bénéficiaires du **RSA Socle (soit 80 ménages)**. Ainsi 13% des ménages recensés en 2010 par l'Insee touchent cette allocation.

Note méthodologique :

Les données des allocataires issues de la Cnaf 2016 sont transmises par l'Insee aux contours exacts des quartiers prioritaires. Certains quartiers dont l'information n'a pu être géolocalisée ne sont pas renseignés ; de fait le niveau «ensemble des QP de la France métropolitaine» n'est pas disponible.

35% des allocataires du quartier ont des revenus dépendant totalement des prestations

Le niveau de dépendance des allocataires aux prestations sociales
Source : Cnaf 2016



Du fait d'un niveau de vie relativement faible de la population du quartier, la dépendance aux prestations reste très importante.

Ainsi, 35% des allocataires de la Caf ont des revenus dépendant pour moitié de ces prestations (soit 130 ménages) et 17% ont des revenus dépendant totalement des prestations (60 ménages), contre respectivement 33% et 19% en moyenne au niveau communal.

24% des assurés sociaux couverts par la CMU-C

	Population couverte par la CMU-C	Répartition selon la tranche d'âge			Taux de couverture des assurés sociaux			
		Moins de 18 ans	25-49 ans	50-59 ans	Moins de 18 ans	25-49 ans	50-59 ans	Total
Quintine - Villemarie - Ubac - Le Parc	278	127	96	26	39%	25%	19%	24%
Carpentras	3 094	1 286	977	304	26%	13%	11%	14%
CA Ventoux-Comtat-Venaissin	4 520	1 789	1 454	493	17%	9%	7%	9%

Source : Cnam 2017

280 personnes bénéficient de la CMU-C dans le quartier à la fin de l'année 2017, **soit environ 24% des assurés sociaux**. Là encore l'écart avec la commune est important puisqu'il atteint 12 points.

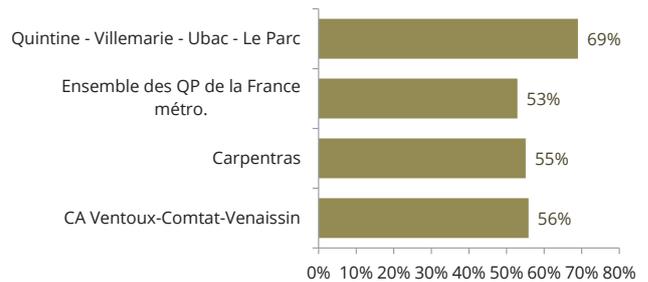
Quel que soit le territoire observé, **le taux de couverture le plus important se situe chez les populations jeunes (moins de 18 ans) : 39% bénéficient de la CMU-C dans le quartier de Quintine-Villemarie-Ubac-Le Parc.**

Près de 70% des jeunes de 16-24 ans sont scolarisés

Potentiellement, un faible taux de scolarisation induit de faibles niveaux de formation sur le quartier et une présence plus importante d'ouvriers et d'employés (dont la qualification requise est moins élevée que sur les autres CSP).

Sur le quartier, le taux de scolarisation des 16-24 ans atteint 69%, valeur plus élevée que celle de l'ensemble des QP de la France métropolitaine (53%) mais aussi que celle de la commune de Carpentras (55%).

Taux de scolarisation des 16-24 ans
Source : Insee, RP 2010

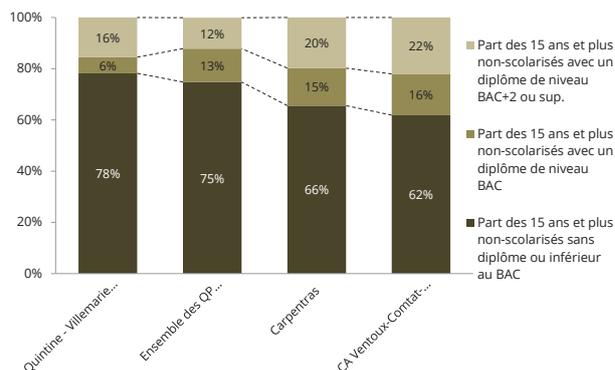


Note méthodologique :

Le taux de scolarisation couvre les 16-24 ans. Si un faible taux induit une probabilité d'échec scolaire plus importante, cela est surtout vrai chez les 16-18 ans. De plus, l'indicateur ne traduit qu'une scolarité étudiante plus ou moins longue, mais pas nécessairement un «échec» scolaire ou un bas niveau de formation (sortie sans diplôme ou avant le BAC).

8 personnes non-scolarisés sur 10 possèdent un bas niveau de formation

Répartition des 15 ans et plus non-scolarisés selon leur niveau de formation
Source : Insee, RP 2010



Le niveau de formation est nettement inférieur dans les quartiers de la Politique de la ville qu'ailleurs ; dû notamment à une scolarité bien souvent écourtée.

Sur le quartier, la part des 15 ans et plus non-scolarisés sans diplôme ou inférieur au BAC atteint 78%, soit 3 points de plus que la moyenne des quartiers prioritaires métropolitains et 12 points de plus que la moyenne communale.

Note méthodologique :

Le calcul des niveaux de formation se réalise sur la population des 15 ans et plus ayant achevé leur scolarisation.

Les bas niveaux de formation (inférieurs au BAC) regroupent les sans-diplômes, les CEP, CAP-BEPC, et brevet des collèges.

75% des collégiens du quartier scolarisés en REP/REP+

	Nombre de collégiens scolarisés	Répartition des collégiens par type d'établissement (en %)			Part des collégiens en SEGPA, ULIS ou UPE2A (en %)
		public*	privé	REP / REP+	
Quintine - Villemarie - Ubac - Le Parc	83	13,3	12,0	74,7	8,4
Carpentras	1 472	30,0	25,3	44,7	4,0
CA Ventoux-Comtat-Venaissin	3 496	43,9	27,1	29,1	2,8

* hors REP / REP+

Source : Ministère de l'Éducation Nationale, Depp 2015

83 collégiens résident dans le quartier prioritaire de Quintine-Villemarie-Ubac-Le Parc en 2015, 75% sont scolarisés dans un collège public faisant partie du réseau d'éducation prioritaire (REP et REP+). A l'échelle de la commune, cette part est de 45%.

39% des lycéens occupent la filière professionnelle

	Nombre de lycéens scolarisés (lycée public)	Part de lycéens scolarisés par filière (en %)		Part de filles scolarisées parmi les lycéens (en %)	
		générale ou technologique*	professionnelle	générale ou technologique*	professionnelle
Quintine - Villemarie - Ubac - Le Parc	49	61,2	38,8	50,0	36,8
Carpentras	829	71,4	28,6	54,6	32,5
CA Ventoux-Comtat-Venaissin	1 997	74,9	25,1	53,8	33,1

* hors REP / REP+

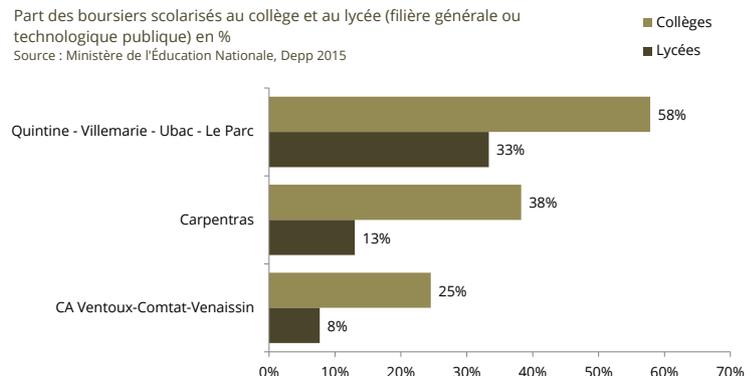
Source : Ministère de l'Éducation Nationale, Depp 2015

39% des lycéens du quartier sont en lycée professionnel, ce qui correspond à un écart d'environ 10 points avec la moyenne communale.

Une forte représentation des boursiers chez les collégiens

Part des boursiers scolarisés au collège et au lycée (filière générale ou technologique publique) en %

Source : Ministère de l'Éducation Nationale, Depp 2015



58% des collégiens du quartier inscrits dans un établissement public sont boursiers. La part descend à 33% pour les lycéens mais est tout de même supérieure de 20 points à la moyenne communale.

Moins de la moitié des 15-64 ans sont en emploi et 26% sont en emploi précaire

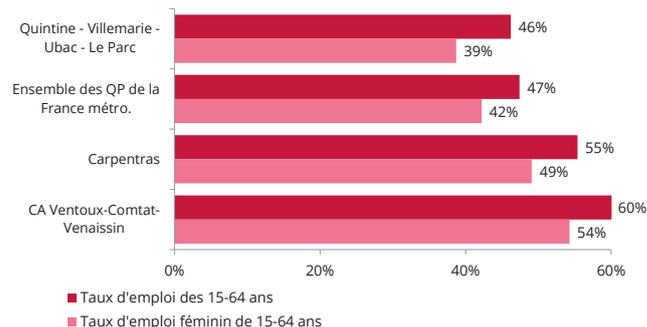
Le taux d'emploi des 15-64 ans est légèrement plus faible sur le quartier que sur l'ensemble des quartiers prioritaires métropolitains (46% contre 47%). Il est surtout inférieur à la moyenne communale qui atteint 55%.

Le **taux d'emploi féminin** est plus faible que celui des hommes sur le quartier, tout comme à l'échelle communale (39%, soit 7 points de moins).

A ce faible taux d'emploi, se cumule une forte précarité dans l'emploi, puisque **26% des salariés sont en contrat dit précaire** (à durée déterminée).

Taux d'emploi des 15-64 ans

Source : Insee, RP 2010



Part des salariés en emploi précaire

Source : Insee, RP 2010



Note méthodologique :

Les données des graphiques «Taux d'emploi des 15-64 ans» et «Part des salariés en emploi précaire» sont issues des estimations RP de l'Insee de 2010.

Le taux d'emploi rapporte les 15-64 ans en emploi à la population de 15-64 ans du territoire. Le **taux d'emploi féminin** rapporte le nombre de femmes de 15-64 ans en emploi à la population féminine de 15-64 ans du territoire.

Sont considérés comme **contrats précaires** les contrats à durée déterminée, les contrats d'intérim, les emplois aidés, les apprentis et les stagiaires rémunérés. La part des salariés en contrats précaires donne une indication de la stabilité d'accès à l'emploi de la population salariée résidant sur le territoire.

28% des demandeurs d'emploi sont inscrits depuis plus de deux ans à Pôle Emploi

	Nb de DEFM des catégories ABC en 2017	Répartition selon le sexe				Demandeurs de longue durée (2 ans ou plus)	
		Hommes		Femmes		Nb	%
		Nb	%	Nb	%		
Quintine - Villemarie - Ubac - Le Parc	289	151	52%	138	48%	82	28%
QP du Vaucluse	6 458	3 580	55%	2 684	42%	1 704	26%
Carpentras	4 038	2 149	53%	1 889	47%	1 014	25%
CA Ventoux-Comtat-Venaissin	7 990	3 918	49%	4 072	51%	2 000	25%

Source : Insee, Pôle Emploi 31/12/2017

A la fin de l'année 2017, **290 demandeurs d'emploi des catégories ABC** résident dans le quartier, 52% sont des hommes. **La part de chômeurs de longue durée (deux ans ou plus)** dans le quartier est plus élevée que la moyenne communale (**28%**).

Note méthodologique :

Les données sur les demandeurs d'emploi sont issues de Pôle Emploi et transmises par l'Insee à l'échelle du contour exact des quartiers de la Politique de la ville. Certains quartiers dont l'information n'a pu être géolocalisée ne sont pas renseignés ; de fait le niveau «ensemble des QP de la France métropolitaine» n'est pas disponible.

Les données décrivant le sexe, l'âge et la durée du chômage se rapportent aux DEFM des catégories ABC au 31/12/2017.

61% des demandeurs d'emploi ont entre 26 et 49 ans

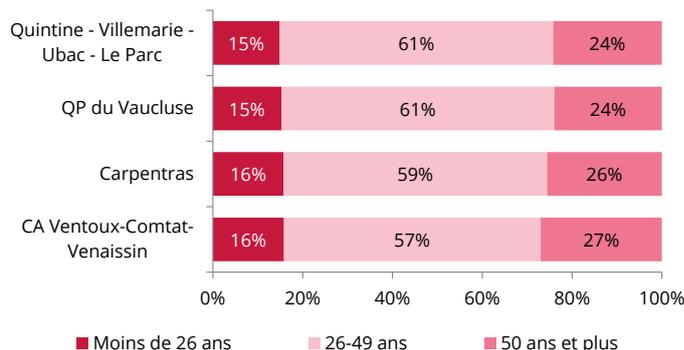
Compte tenu des tranches d'âge considérées, les 26-49 ans représentent assez logiquement la majeure partie des demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) des catégories ABC.

61% des demandeurs d'emploi sont âgés de 26 à 49 ans. Dans le quartier de Quintine-Villemarie-Ubac-Le Parc, la part des DEFM âgés de moins de 26 ans atteint 15%, celle des 50 ans et plus est de 24%. La répartition des DEFM par classe d'âge du quartier est équivalente à celle de l'ensemble des quartiers prioritaires du Vaucluse.

Entre 2016 et 2017, la progression des DEFM est principalement due à celle des moins de 26 ans. Ainsi, ces derniers ont augmenté de 34% quand le nombre de 50 ans et plus progressait, lui, de 6%.

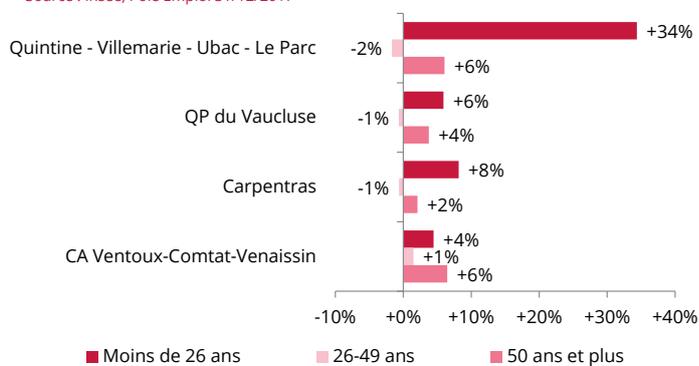
Répartition par âge des DEFM des catégories ABC

Source : Insee, Pôle Emploi 31/12/2017



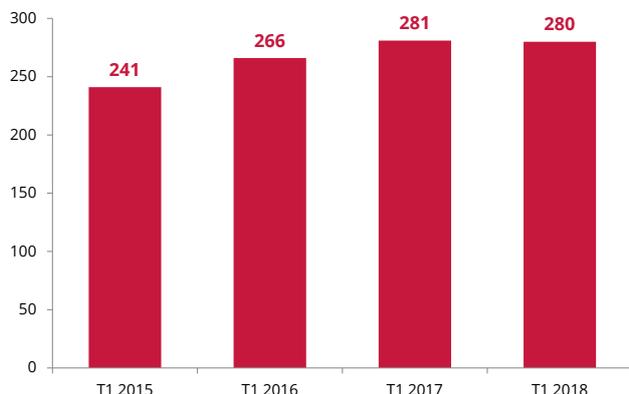
Evolution des DEFM des catégories ABC entre 2016 et 2017 selon l'âge

Source : Insee, Pôle Emploi 31/12/2017



Une progression du nombre de demandeurs d'emploi entre le 1er trimestre 2015 et le 1er trimestre 2018

Evolution du nombre total de demandeurs d'emploi de catégorie A, B ou C dans le quartier
Source : Insee, Pôle Emploi



Le nombre de demandeurs d'emploi a progressé entre 2015 et 2018, malgré une stabilisation entre 2017 et 2018.

Au 1er trimestre de l'année 2015 on comptait 241 demandeurs d'emploi sur le territoire, et 280 au 1er trimestre de l'année 2018.

82% des contrats aidés sont des contrats uniques d'insertion

L'accès aux contrats aidés concerne les publics les plus éloignés du marché du travail, c'est-à-dire les demandeurs d'emploi de longue durée, les jeunes en grande difficulté, etc. L'embauche et l'accompagnement de ces contrats spécifiques sont encadrés et appuyés financièrement par l'Etat.

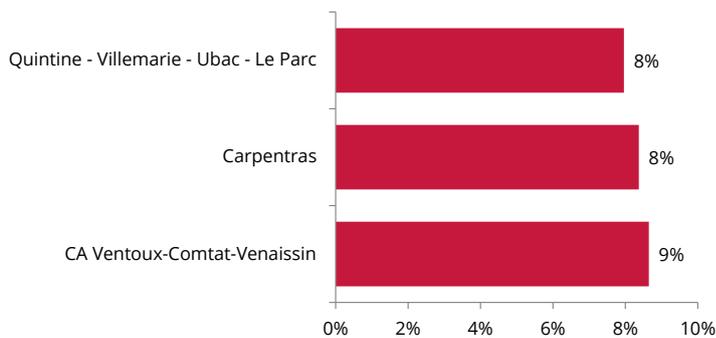
	Nombre de contrats aidés	Répartition par type de contrat (en %)	
		Contrats uniques d'insertion	Emplois d'avenir
Quintine - Villemarie - Ubac - Le Parc	23	nd	nd
Carpentras	338	82,2	17,8
CA Ventoux-Comtat-Venaissin	691	84,9	15,1

Source : Insee, Dares 2016

En 2016, 29 contrats aidés ont été mis en place dans le quartier de Quintine-Villemarie-Ubac-Le Parc.

Part des contrats aidés parmi les demandeurs d'emploi en fin de mois de catégories A, B et C en %

Source : Pôle emploi - Dares 2016



8% des DEFM des catégories ABC bénéficiaient d'un contrat aidé en 2016 dans le quartier de Quintine-Villemarie-Ubac-Le Parc.

30% des créations d'entreprises de Carpentras en 2015 sont des micro-entrepreneurs

	Nombre d'auto-entrepreneurs nouveaux	Taux d'auto-entrepreneurs parmi les créations d'entreprises (en %)
Quintine - Villemarie - Ubac - Le Parc	nd	nd
Carpentras	91	30,5
CA Ventoux-Comtat-Venaissin	232	32,8

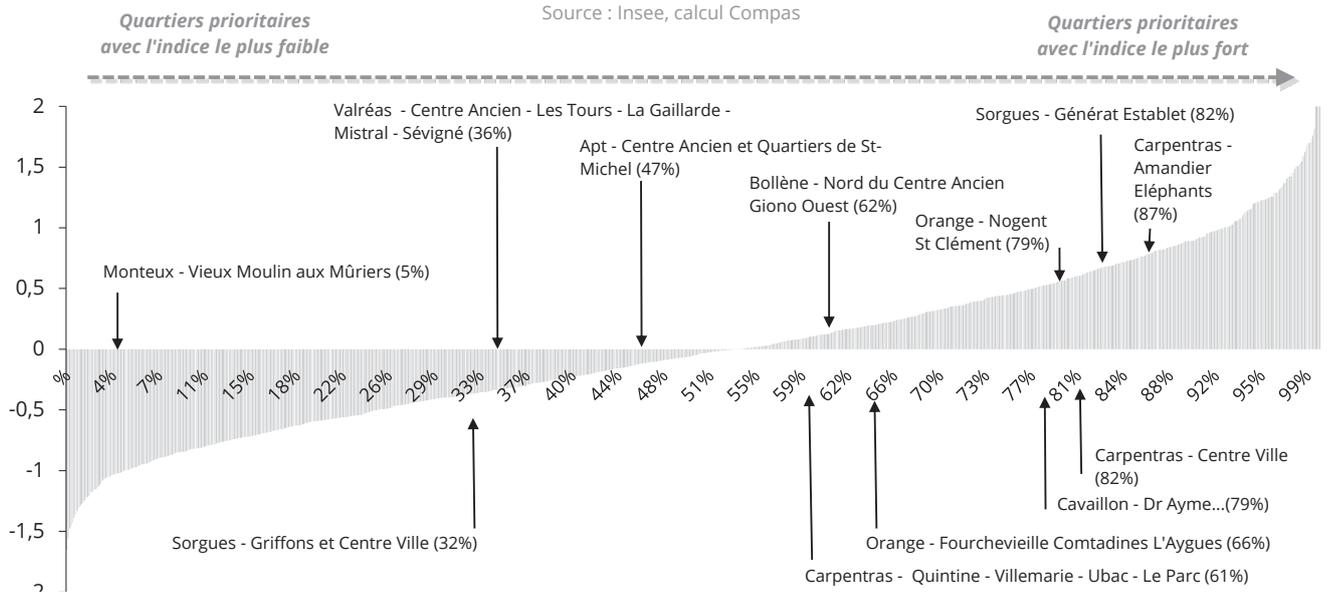
Source : Sirene 2015

30% des créations d'entreprises en 2015 sont des micro-entrepreneurs, Cela concerne environ 100 micro-entrepreneurs à Carpentras.

Positionnement des quartiers selon l'indice de difficultés

Répartition des quartiers politique de la ville de France métropolitaine par indice synthétique de difficultés

Source : Insee, calcul Compas



L'indicateur synthétique de difficulté place les quartiers du Vaucluse de part et d'autre de l'axe : 8 quartiers concentrent davantage de difficultés que la moyenne des quartiers prioritaires métropolitains. Le quartier Amandiers-Eléphants situé sur la commune de Carpentras est celui dont l'indice est le plus fort.

Le quartier du Centre Ville de Carpentras se situe entre le 8ème et 9ème décile, au 958ème rang des quartiers prioritaires métropolitains (parmi les 1 174 dont la donnée est disponible sur les 4 indicateurs).

A noter : l'absence des quartiers de Chaffunes, du Pous du Plan, Nord-Ouest, et de la Clède Gare Route de Pertuis Sainte Anne pour lesquels l'indice n'a pu être calculé par l'indisponibilité de la donnée.

Note méthodologique :

L'indice synthétique des difficultés classe les quartiers prioritaires de la Politique de la ville en fonction de l'intensité de leurs difficultés sociales et économiques. Cet indice correspond à la somme des écarts de quatre indicateurs par rapport à la moyenne de l'ensemble des quartiers prioritaires de la ville. Les indicateurs choisis sont les suivants :

- Part des ménages à bas revenus (en %),
- Part de la population sans diplôme ou avec un diplôme de niveau inférieur au BAC (en %),
- Part des familles monoparentales (en %),
- Part des emplois précaires (CDD, Intérim, emplois aidés, apprentis et stages rémunérés) (en %).

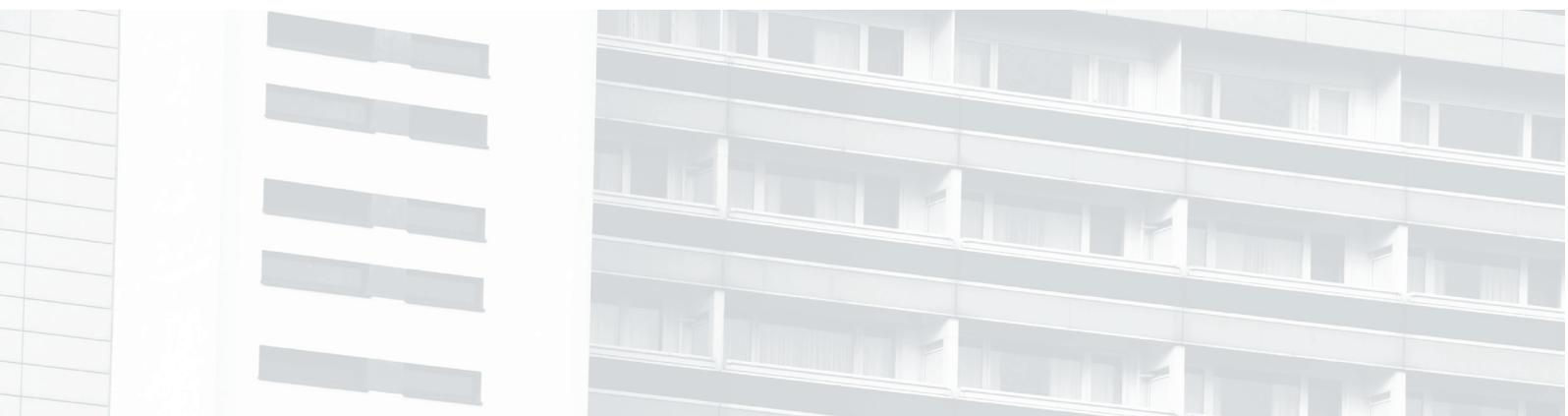
Ces indicateurs ont été choisis en fonction de leur disponibilité et de leur représentation de difficultés sociales et/ou économiques. Chaque indicateur mesure un type de difficultés : pauvreté (ménages à bas revenus), bas niveau de formation (sans diplôme ou avec un diplôme niveau inférieur au BAC), composition familiale (famille monoparentale) et emploi (emplois précaires).

Le graphique ci-dessus répartit l'ensemble des 1 174 quartiers prioritaires de la Politique de la ville par indice synthétique de difficultés en les classant par ordre croissant (seuls les quartiers où toutes les données sont disponibles ont été pris en compte). Plus l'indice est élevé, plus les difficultés sont importantes. Quand l'indice est négatif, l'intensité des difficultés du quartier est inférieure à la moyenne de l'ensemble des quartiers prioritaires pris en compte.

Quartier de Quintine- Villemarie-Ubac-Le Parc

Ville de Carpentras

Ce document reprend l'information disponible aux contours exacts du territoire. Il est possible d'avoir une information plus problématisée au niveau des IRIS (une analyse qui croise les données et permet de mieux cibler les enjeux). Il est dans tous les cas nécessaire de croiser ces données avec les perceptions et ressentis des acteurs dans le cadre de groupes de travail (voire même il est possible d'y associer les habitants au travers des conseils citoyens). La statistique est un éclairage nécessaire mais pas suffisant pour faire un diagnostic de territoire.



Contact :

Hervé Guery

herve.guery@compas-tis.com

Tél. : 02 51 80 69 80

Nantes - Paris - Strasbourg

www.lecompas.fr

**Le Compas, au service des collectivités locales
depuis 25 ans**

Une gamme complète d'interventions autour
de l'observation des territoires.

Une expertise dans le domaine de l'analyse,
de la prospective et de l'évaluation, fondée sur son
expérience et la maîtrise des outils techniques.

Des publications en accès libre sur :

www.lecompas.fr
www.observationsociete.fr